Référent.e Réseau de Suivi de l'enfant Vulnérable (RSEV)

Présentation du DSR Périnat Guyane

Le Dispositif Spécifique Régional Périnat Guyane est une association loi 1901, créée en 2002, ayant pour principal objectif d'améliorer la qualité de la prise en charge et du suivi de la femme enceinte, du nouveau-né et de l'enfant vulnérable sur l'ensemble du territoire guyanais.
L'association agit en lien étroit avec les acteurs institutionnels, hospitaliers, médico-sociaux et associatifs afin de promouvoir la santé périnatale et de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

Présentation du Réseau de Suivi de l'Enfant Vulnérable

Le Réseau de suivi des enfants vulnérables (RSEV) a pour mission de coordonner et de favoriser le suivi du développement des enfants présentant des facteurs de vulnérabilité. Il contribue au repérage précoce d'éventuelles difficultés et facilite leur orientation vers les professionnels et structures adaptés.

Dans ce cadre, le/la référent(e) du RSEV contribue à la coordination et à l'animation du parcours de suivi des enfants vulnérables en Guyane.

Il/elle participe à l'évolution du parcours et au développement des collaborations entre les professionnels et partenaires intervenant auprès des enfants et de leurs familles.

Missions principales

Sous la responsabilité hiérarchique de coordinatrice enfant vulnérable et de la Présidente du DSR Périnat Guyane, et en lien fonctionnel avec le médecin coordinateur ainsi que la secrétaire de coordination, le ou la Référent.e du RSEV aura pour missions principales :

1. Coordonner et animer le parcours de suivi des enfants vulnérables

- Participer à l'organisation et à la coordination du parcours de suivi des enfants inclus dans le réseau.
- Assurer le lien entre les professionnels impliqués dans le parcours et contribuer à la cohérence et à la continuité des interventions.
- Participer aux staffs de suivi avec le médecin coordinateur et le secrétariat du réseau.
- Contribuer à l'analyse des situations et à la réflexion autour des modalités de suivi des enfants.
- Repérer les difficultés rencontrées dans le parcours et proposer des pistes d'amélioration.

2. Contribuer à l'amélioration continue du parcours et des outils

- Evaluer le fonctionnement du parcours et identifier les dysfonctionnements, difficultés ou ruptures éventuelles.
- Être force de proposition pour faire évoluer les outils du réseau : outils d'inclusion, supports de suivi, documents de liaison, outils de coordination et de transmission.
- Participer à l'élaboration, à l'actualisation et à l'harmonisation des procédures et supports professionnels.

- Proposer des améliorations organisationnelles adaptées aux spécificités territoriales de la Guyane.
- Participer à la réflexion sur les indicateurs permettant de suivre l'activité et la qualité du parcours.

3. Animer la dynamique partenariale

- Identifier les professionnels et structures susceptibles d'intervenir dans le parcours de suivi des enfants vulnérables.
- Développer et entretenir les liens avec les structures sanitaires, médico-sociales et sociales du territoire.
- Mobiliser les partenaires et faciliter les échanges et les collaborations entre les différents intervenants.
- Organiser et animer des temps de concertation autour des situations ou problématiques communes afin de rechercher collectivement des solutions.
- Favoriser la connaissance mutuelle des missions, compétences et ressources des différentes structures.
- Faciliter l'orientation des enfants vers les dispositifs et structures adaptés et contribuer à rendre le parcours plus lisible pour les professionnels et les familles.

4. Participer à l'organisation et au suivi des inclusions

- S'assurer la récupération et la transmission des fiches d'inclusion
- Participer à la vérification de la complétude des informations nécessaires à l'inclusion, en lien avec le médecin coordinateur et le secrétariat.
- Fluidifier le processus d'inclusion et repérer les difficultés rencontrées par les professionnels adresseurs.

5. Contribuer au développement des compétences et à la formation

- Identifier les besoins de formation des professionnels intervenant dans le parcours de suivi.
- Proposer des thématiques de formation et participer à l'évolution du programme du réseau.
- Contribuer à l'élaboration de contenus et d'outils pédagogiques adaptés aux besoins des professionnels.
- Participer à l'organisation et à l'animation de temps d'information, de sensibilisation et de formation.
- Favoriser la diffusion des recommandations et des bonnes pratiques professionnelles relatives au suivi du développement de l'enfant.

Profil recherché

- Diplôme de psychomotricien.ne, Infirmier.re, ou infirmier.re puériculteur.trice
- Expérience ou appétence souhaitée en coordination de parcours
- Une expérience auprès des jeunes enfants et/ou dans le champ de la prévention et du développement de l'enfant souhaitée
- Une connaissance du secteur sanitaire, médico-social et des dispositifs d'accompagnement de l'enfant en Guyane serait un atout.
- Compétences relationnelles, pédagogiques et organisationnelles.
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook, etc.).
- Permis B obligatoire – Un véhicule personnel est demandé pour les déplacements professionnels

Qualités et postures professionnelles

- Esprit d'initiative et d'une réelle capacité à être force de proposition.
- Posture réflexive et constructive, tournée vers l'amélioration des pratiques et du fonctionnement du réseau.
- Aptitude au travail en équipe et en transversalité.
- Qualités relationnelles et capacité à mobiliser des interlocuteurs aux profils professionnels variés.
- Autonomie, rigueur et sens de d'organisation.
- Capacité d'adaptation aux spécificités du territoire guyanais.
- Sens de l'écoute, diplomatie et qualité de communication.
- Capacité à prendre des initiatives dans le respect du cadre institutionnel, des orientations stratégiques et des décisions de la coordination du réseau.

Caractéristique du poste

- Temps de travail : 35h/semaine, temps partiel envisageable
- Prise de poste souhaitée : décembre 2026
- Statut : Employé
- Rémunération : 3 200 euros à 3 400 euros brut mensuel selon le profil et l'ancienneté
 - Prime Ségur
 - Participation mutuelle et tickets restaurant
- Matériel fourni : ordinateur et téléphone portable
- Lieu principal : Rémire-Montjoly (déplacements avec véhicule personnel île de Cayenne, plus rarement Kourou). Location de véhicule pour les distances supérieur à 60 km.

Candidature

Les candidatures complètes (CV + lettre de motivation) sont à envoyer à :
OULHEN Nathalie : coordination-rsev@reseauperinatguyane.fr

Date limite de candidature : 23 novembre 2026